

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Débit de boissons de 2^{ème} catégorie

Monsieur le Maire,

Je soussigné (1).....

Adresse :

ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions des articles L.3331-1 et L.3334-2 du Code de la Santé publique,

l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à : (indiquer le lieu) :

du au de heures à heures

à l'occasion de (2).....

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le

Signature :

ARRÊTÉ

Le Maire,
Vu l'article L.2212-1 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités territoriales ;
Vu les articles L. 3331-1 et L.3334-2 du Code de la Santé Publique et L.3335-1 et L.3335-4 ;
Vu l'arrêté n° VV-ASG-14-13 du 14 avril 2014 déterminant les fonctions déléguées à Monsieur Laurent BRILLARD ;
Vu la demande ci-dessus.

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : M (1)

est autorisé à ouvrir un débit temporaire de 2^{ème} catégorie.

du au de heures à heures

à l'occasion de (2).....

(lieu) : *

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Vendôme, le

Affiché et certifié exécutoire le :

Laurent BRILLARD

(1) Nom, prénom, profession,

(2) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

* lieu situé hors périmètre de protection

Le Conseiller municipal délégué
à la sécurité